



**SELECTIONS PROFESSIONNELLES D'ACCES AU GRADE  
D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE TERRITORIAL**

**Ville de LYON - Session 2017**

**P.V d'audition du 12 mai 2017**

L'an deux mille dix- sept, le 12 mai à 9h00 s'est réunie à Sainte Foy-lès-Lyon, la commission d'évaluation mise en place au titre de l'année 2017 par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon conformément à la convention signée avec la Ville de LYON, pour l'organisation d'une session de sélections professionnelles d'accès au grade d'auxiliaire de puériculture territorial.

6 emplois étaient ouverts.

La commission a été constituée conformément aux dispositions du décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 modifié.

Etaient présents les membres désignés par arrêté n°2017-353 devant procéder à l'audition des candidats dont le dossier a été déclaré recevable, en vue d'apprécier leur aptitude à exercer les missions du cadre d'emplois des auxiliaire de puériculture territorial auquel la sélection professionnelle donne accès :

- Eliane COUTURIER, chargée de mission, expertise concours, désignée par la Présidente du cdg69, présidant la commission,
- Emilie PERELLO, personne qualifiée désignée par la Présidente du cdg69,
- Fabienne BASSET, fonctionnaire territorial de catégorie A de la Ville de Lyon.

L'audition d'une durée de 20 minutes consiste en un entretien à partir du dossier remis par le candidat au moment de son inscription et ayant pour point de départ un exposé de 5 minutes de l'intéressé sur les acquis de son expérience professionnelle.

Le dossier mentionné précédemment comporte une lettre de candidature et un curriculum vitae. Tout élément complémentaire permettant à la commission d'apprécier le parcours professionnel du candidat, tels que ses titres, attestations de stage, de formations, de travaux ou d'œuvres, peut être joint au dossier.

Après étude des dossiers et audition des six candidats inscrits, la commission a déclaré leur aptitude à être intégrés au grade d'auxiliaire de puériculture territorial. La liste d'aptitude arrêtée à 6 agents et établie par ordre alphabétique est jointe en annexe.

La séance a été levée à 14 h 30 .

La présidente de la commission désignée par la Présidente du cdg69	La personnalité qualifiée désignée par la Présidente du cdg69	Le fonctionnaire de catégorie A de la Ville de Lyon
Eliane COUTURIER	Emilie PERELLO	Fabienne BASSET
		

LISTE D'APTITUDE ÉTABLIE À L'ISSUE DES AUDITIONS ORGANISÉES DANS LE CADRE DES  
SÉLECTIONS PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LOI N°2012-347 DU 12 MARS 2012

Ville de LYON - Session 2017

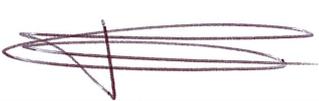
Auditions du 12 mai 2017

Accès au grade d'auxiliaire de puériculture territorial

Après étude des dossiers et audition des 6 candidats inscrits, la commission a déclaré leur aptitude à être intégrés au grade d'auxiliaire de puériculture territorial.

La liste d'aptitude arrêtée à 6 agents est établie comme suit :

ABILI RIC	Fernand	né le 10/10/1964
CHEVALIER	Carole	née le 08/06/1978
DARMANIN	Séverine	née le 18/09/1987
DUMAS	Julie	née le 13/05/1983
EMSENS	Lucie	née le 26/01/1985
GUENON	Audrey	née le 06/08/1982

La présidente de la commission désignée par la Présidente du cdg69	La personne qualifiée désignée par la Présidente du cdg69	Le fonctionnaire de catégorie A de la Ville de Lyon
Eliane COUTURIER 	Emilie PERELLO 	Fabienne BASSET 

Liste affichée le

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois suivant sa publicité.*